

Intervention sociale d'intérêt collectif et développement durable

« Crise, gouvernances, développement durable : quelles articulations avec l'intervention sociale ? »¹

Un colloque de l'AIFRIS à Genève nous a permis de réfléchir à l'avenir du travail social à travers le prisme de la gouvernance et du développement durable. Une expérience de formation a servi de support à la réflexion que nous exposons ici sur ce thème.

Un groupe de 14 professionnels, travailleurs sociaux de l'Association des Cités du Secours Catholique² et formateurs de l'EPSS s'est engagé dans une formation transnationale à Aix la Chapelle dont l'objectif était de développer ses connaissances sur l'intervention collective avec des usagers du travail social. Le contenu des enseignements, les rencontres avec les intervenants sociaux qui ont présenté leurs pratiques professionnelles en usage dans leur pays, la construction et la vie du groupe ont servi de ferment à nos apprentissages et réflexions.

Le contexte de crise et de mutations économiques, sociales, familiales et culturelles impacte les formes du travail y compris les organisations liées au travail social. En redéfinissant des attendus de formations et de métiers, les récentes réformes des formations en travail social en France ont donné l'opportunité, tant aux écoles et instituts de formation qu'aux sites qualifiants, de partager leurs réflexions et questionnements dans le cadre partenarial de leurs missions :

- L'accompagnement des publics en difficulté
- la formation des étudiants en travail social

Soucieux de cette coopération, un groupe de formateurs de l'EPSS et de professionnels du travail social s'est constitué pour participer à une semaine de formation à l'intervention collective. Cette formation s'est effectuée dans le cadre d'un appel à projet européen et s'est déroulée, en immersion, à Aix la Chapelle. La formation des étudiants en travail social s'inscrit dans un système d'alternance qui se double aujourd'hui d'une mobilité européenne et internationale. A cet égard, elle nous invite, nous formateurs, à nous inscrire dans ce mouvement.

1. Définitions et idées fortes:

Qu'il s'agisse de médias, de colloques ou de débats, le vocable "gouvernance" se retrouve très fréquemment convoqué. Cela est d'autant plus vrai qu'il est question des modalités de gestion, de gouvernement ou de réorganisation institutionnelle.

Le recours incessant à cette terminologie nous amène à nous interroger : en quoi gouvernance et travail social ont-ils un lien ?

Il en va d'ailleurs de même de la thématique même du colloque de Genève : "le développement durable". Un développement durable pour le travail social dont la finalité même vise l'autodétermination et l'émancipation des populations et donc la disparition du travail social ? Une contradiction ou un paradoxe à interroger.

Selon nous, une des idées force du travail social réside dans la nécessité de (re)donner aux personnes, en tenant compte de leurs capacités, la possibilité de s'auto déterminer, c'est-à-dire à pouvoir décider d'une part de leur vie. Nous utiliserons la notion d'*empowerment* pour traduire cette intention : permettre à chacun, jusqu'aux plus démunis, de pouvoir être responsable de son devenir et agir sur son environnement social.

¹ AIFRIS : Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale, colloque du 5 au juillet 2011, Genève, « crise, gouvernances, développement durable : quelles articulations avec l'intervention sociale ? »

² ACSC

Nous nous appuyons pour affirmer cela sur la définition des Community Development Corporations (CDC) qui précise que « L'empowerment est la capacité des habitants à se mobiliser et s'organiser en force collective, pour faire valoir les droits de tous et défendre les intérêts du groupe et si nécessaire en créant des rapports de force. C'est en fin de compte, la capacité pour ces habitants à décider et à construire l'avenir de leur propre communauté. Cette approche peut être complétée par les éléments suivants : « processus par lequel une personne ou un groupe social ou une collectivité acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettent de conscientiser, de renforcer son potentiel, d'amélioration de ses conditions de vie »³

Et c'est, précisément, ce lien-là, le pouvoir d'agir, que nous retrouvons dans les multiples composants des notions de gouvernance et de développement durable.

Pour soutenir notre réflexion⁴ nous retiendrons que :

« La gouvernance s'inscrit dans cette quête de meilleurs systèmes de gestion des hommes et de ressources. Pour la gouvernance de décision, au lieu d'être la propriété et le pouvoir de quelqu'un (individu ou groupe), elle doit résulter d'une négociation permanente entre les acteurs sociaux, constitués en partenaires d'un vaste jeu, le terrain de jeu pouvant être une entreprise, un Etat, une organisation, un problème à résoudre » (p88). La prégnance des réseaux et des flux a pour effet une reformulation de plusieurs concepts, tels que celui du pouvoir. Avec la gouvernance, on passerait à un pouvoir doux (*soft power*) basé sur l'incitation, le dialogue et la persuasion, un pouvoir censé ne plus descendre d'en haut, n'étant plus la propriété d'une instance précise et prenant la forme d'une « négociation » multiforme et continue.

Avec la gouvernance, le conflit mute en problème à régler. Il s'agit de réunir tous les acteurs pertinents qui peuvent contribuer à la résolution du problème, d'où la multiplication des sommets planétaires sur des enjeux de gouvernance globale. Ceux qui ne pouvaient s'exprimer jusque là ont droit à la parole, femmes, enfants, peuples autochtones... La communication est une dimension centrale de la gouvernance, qu'elle soit interne, externe, institutionnelle.

La gouvernance promet un processus de négociation générale et permanente.

« Le développement durable connaît de multiples définitions. La formulation initiale est attribuée à la commission Brundtland (1987) : le développement durable est un type de développement qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Plus tard, le sommet de Rio (1992) en tirera les conclusions selon lesquelles, pour respecter les droits des générations futures, toute politique de développement doit intégrer les composantes économiques, sociales et environnementales. A ces 3 « piliers » du développement durable s'ajouteront par la suite la composante culturelle, la gouvernance... »⁵

³ Définition des Community Development Corporations (CDC) « Se former au développement social local » p.157, Corinne Hommage, sous la direction de JM Gourvil et M. Kaiser, p.114 et 252.

⁴ Francis BATIFOULIER et François NOBLE dans « *Fonction de direction et gouvernance dans les associations d'action sociale* », Dunod, 2005

⁵ AUBERTIN Catherine et VIVIEN Franck - Dominique, « le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux », étude de la documentation française, 2006, p.11
Le travail social et l'intervention collective :

2. Problématique :

Ces préalables posés, nous allons à présent tenter de relier notre expérience transnationale de formation à l'intervention collective⁶ d'Aix la Chapelle en Allemagne avec le prisme de ces deux notions que sont "la gouvernance" et "le développement durable".

Ainsi, les populations tributaires du travail social sont au cœur des préoccupations et de la raison d'être des travailleurs sociaux, qu'ils soient professionnels ou en formation. Les pratiques professionnelles engagées pour améliorer les conditions de vie de ces populations sont encore essentiellement tournées vers l'accompagnement individuel de la personne alors que les dernières orientations politiques et institutionnelles engagent les professionnels à évoluer vers les interventions collectives. Entre volonté ministérielle et pratiques professionnelles, l'écart est encore souvent important et nous cherchons à comprendre quelles pourraient être les modalités et critères de développement de changements de pratique.

Notre propos va donc consister à questionner en quoi la formation transversale⁷ de formateurs en travail social et des professionnels de terrain à l'intervention collective peut permettre le développement du pouvoir d'agir des usagers des institutions et services, rejoignant ainsi la notion revisitée de gouvernance. C'est en développant et confrontant nos pratiques, nos savoirs et nos valeurs de professionnels de différents horizons, que nous pourrons instituer des modalités nouvelles d'organisation au sein des institutions et services. Nous allons chercher à montrer en quoi la mutualisation de nos compétences est un facteur de développement de connaissances de soi et de l'autre, et ainsi, de développement de pratiques nouvelles et construites que nous pourrons formaliser dans un partenariat durable.

3. Sens et attentes de la formation :

Nous avons participé à 6 jours de formation à l'intervention de groupe par un organisme de formation allemand⁸. Notre groupe, constitué de professionnels de qualifications hétérogènes, en travail social ou non, hommes et femmes, a été notre propre objet d'expérimentation.

Le point de départ :

- La participation de l'ASCS repose sur le souhait de faciliter, pour ses équipes d'accompagnement, la découverte d'autres contextes, organisations et pratiques professionnelles en Europe. Sa perspective est double :

- Mettre en évidence des systèmes, des pratiques, des méthodes et des outils transférables.
- Mobiliser des équipes dans la mise en œuvre de ces pratiques.

⁶ L'expression globale *d'intervention collective* est ici retenue. Au-delà des divergences d'appellation, il s'agit ici de s'entendre sur le travail engagé avec des groupes de personnes, usagers du travail social, dans la construction et l'inscription d'un collectif de personnes, dans une perspective d'amélioration et de changement des situations de ces personnes.

⁷ Nous donnerons ici la définition de la transversalité qui a émergé suite à une recherche effectuée par un groupe de formateurs AS/ES de l'epss en 2005.

Transversalité : « effet produit par des modalités pédagogiques qui permettent la construction des différentes professionnalités, référées à de l'identité professionnelle, en s'appuyant sur les spécificités des différents métiers. »

⁸ IBS, *Institut für Beratung und Supervision, Aachen*

- L' EPSS, quant à elle, école de formation en travail social multi filières, est engagée dans une ouverture internationale avec une recherche de mobilité étudiante. La participation de trois formateurs au projet a constitué une opportunité :

- de développement d'un nouveau partenariat
- d'ouverture aux territoires européens
- d'évolution des compétences à l'intervention collective pour accompagner les étudiants dans ces apprentissages.

- Une étudiante éducatrice spécialisée en 2^{ème} année à l'EPSS et en stage dans l'une des structures de l'ACSC a souhaité participer au projet avec sa référente de site qualifiant, afin de développer ses compétences sur l'intervention collective

Les attentes de chacun vis-à-vis du contenu de la formation étaient centrées sur comment :

- passer de l'individuel au collectif ?
- impliquer des personnes hébergées en CHRS dans un projet collectif ?
- gérer et instaurer une dynamique de groupe ?
- comprendre en quoi le thème de l'intervention collective peut être fédérateur entre professionnels et formateurs en travail social ?
- partager puis mutualiser des connaissances entre professionnels et formateurs en travail social dans la perspective de création de nouveaux modes de coopération au bénéfice des étudiants
- transmettre aux étudiants nos connaissances sur le travail collectif

et visaient également à :

- partager et mutualiser des connaissances entre professionnels et formateurs en travail social dans la perspective de création de nouveaux modes de coopération de formation en direction des étudiants.
- comprendre en quoi le thème de l'intervention collective peut être fédérateur entre professionnels et formateurs en travail social.
- transmettre aux étudiants les connaissances sur le travail de développement des outils professionnels du groupe.
- dégager les forces et la richesse d'un groupe.
- développer un positionnement professionnel dans un groupe.
- identifier les freins à l'intervention collective.

L'essentiel du contenu de la formation a porté sur:

- l'approche de notion de groupe.
- les bases de la théorie des systèmes et du constructivisme.
- le développement d'un modèle (méthodologie).
- le groupe et les modèles de communication ; hypothèse et diagnostic.
- l'approche de pratiques professionnelles à travers un modèle d'engagement.
- la négociation/médiation par la mise en situation d'expériences de terrain.
- l'appropriation des apports de la formation.

Ce contenu a pu répondre aux attentes de chacun des participants, centrées sur la recherche de :

- l'innovation
- du partage
- la posture professionnelle
- la place des usagers
- la connaissance
- l'évolution des pratiques
- capitalisation de cette expérience transnationale et inter-institutionnelle

4. Eléments de réponse :

Les apports méthodologiques, les supports d'animation, la construction du groupe nous permettent aujourd'hui de conforter, renforcer, les propositions d'orientation du travail social vers l'intervention collective en l'inscrivant dans les questions de gouvernance et de développement durable.

Si l'on reprend le dénominateur commun qui relie ces 3 champs d'investigation : travail social, gouvernance et développement durable, ce sont les populations - citoyens, usagers, groupes et communautés - qui sont au centre des préoccupations et des discours. Ce sont ces personnes qui donnent sens au travail social et focalisent notre attention pour leur permettre une meilleure inscription dans la société et le monde actuels et de demain. C'est la prise en compte des problématiques actuelles rencontrées par les publics d'aujourd'hui, dans la perspective d'améliorer les conditions de vie des générations futures qui mène notre réflexion et nous invite au changement de nos pratiques pour mieux répondre à leurs besoins.

Notre mission, en qualité de travailleur social ou de formateur, est de permettre aux publics d'occuper une place centrale dans ce changement de perspective afin que ces derniers puissent s'engager dans le débat, s'inscrire dans une démarche participative pour; peut-être, renverser la tendance politique récurrente qui consiste à individualiser les problèmes et à renvoyer les bénéficiaires (ou les usagers) à une responsabilité individuelle, faisant ainsi fi d'un problème social majeur.

La marge de manœuvre est étroite et doit s'inscrire comme le rappelle Robert Castel⁹, dans la résistance à la culpabilisation de l'utilisateur, aux nouvelles lois et dispositifs pour considérer l'utilisateur comme un citoyen et positionner l'intervenant social comme un défenseur du droit, en tant que droit au secours.

Une des difficultés majeures est de réussir à engager ce mouvement. En effet, les difficultés multifactorielles - absence de droits et droits non respectés notamment - dans lesquelles se retrouvent les populations qui s'adressent au travail social, freinent leur capacité à agir et réagir.

Mobiliser les populations serait donc un 1^{er} acte militant face aux exigences de rationalité, et de rentabilité, imposées par l'Etat et les financeurs des institutions sociales et médico-sociales, et par délégation de missions aux travailleurs sociaux.

Pour cela nous faisons l'hypothèse que *la formation à l'intervention collective est un acte professionnel et citoyen qui permet, en modifiant les pratiques professionnelles, d'agir sur le paysage des organisations socio-politiques. La pratique de l'intervention collective participe à l'émancipation – l'affranchissement – des populations en les accompagnant au développement de leur pouvoir d'agir, autrement dit de leur part irréductible de sujet, qui demeure une finalité du travail social.*

Au-delà de la formation initiale et des référentiels de compétences des différents diplômes en travail social, la nécessaire appropriation de la portée de ce mode d'intervention doit emporter la conviction du plus grand nombre de ce choix stratégique.

Cependant, l'essor attendu suite aux réformes des diplômes en travail social n'a pas – encore ? – eu lieu. Peu de sites qualifiants –particulièrement dans les stages encadrés par les assistants de service social - permettent cet apprentissage :

- les professionnels en poste ne sont pas tous formés à l'intervention collective.
- les politiques institutionnelles peuvent avoir d'autres priorités, voire placer les professionnels dans de grandes contradictions : nécessité de développer du collectif mais sans les moyens afférents (formation, temps...), imposition des thématiques, sans analyse préalable de besoins
- la prévalence chez les professionnels de l'intérêt pour les interventions centrées sur l'aide à la personne.

Cette situation crée un déséquilibre, voire un décalage dans la compréhension et la représentation des étudiants sur l'intervention collective. Le travail collectif est alors perçu comme une théorie qui ne prend pas sens sur le terrain, quelque chose que l'on apprend en centre de formation mais qui ne s'ancre pas dans la réalité professionnelle.

⁹ Le lien social, *le forum social du jeudi*, 13 janvier 2011, N° 1000-1001, p.14

Cette expérience de formation a permis de saisir une opportunité pour la transformer en projet et la mettre au service des autres. Elle nous évite ainsi de renoncer à ce qui fonde le travail social.

C'est en ça que les notions de « gouvernance » et de « durable » prennent du sens.

La coopération école de formation / site qualifiant a permis de renforcer en chacun d'entre nous l'idée de la valeur formative de l'autre, de solidifier des partenariats, de s'appuyer sur les compétences de chacun. Cette expérience *in situ* puis *hors les murs* pour faire perdurer le groupe dans ce qu'il avait engagé, a donné à chacun la force et la compétence d'initier sur son lieu de travail des interventions collectives.

Propos que nous proposons de formaliser dans le schéma suivant qui résume ainsi le mouvement produit par la formation à l'intervention collective :

